



Assemblée des États Parties

Distr. générale
22 août 2003
Français
Original: anglais

Deuxième session

New York

8-12 septembre 2003

Élection des membres du Comité du budget et des finances

Note du Secrétariat

1. Le Comité du budget et des finances a été créé par l'Assemblée des États parties en vertu de sa résolution ICC-ASP/1/Res.4. L'annexe de la résolution contient le mandat du Comité, qui prévoit que celui-ci doit être composé de 12 membres.
2. La répartition des sièges entre les groupes régionaux aux fins de la première élection, établie au paragraphe 8 de la résolution ICC-ASP/1/Res.5, est la suivante :
 - Groupe des États d'Afrique, deux sièges;
 - Groupe des États d'Asie, deux sièges;
 - Groupe des États d'Europe orientale, deux sièges;
 - Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, deux sièges;
 - Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, quatre sièges.
3. À sa 10e séance, le 21 avril 2003, l'Assemblée des États parties a élu 10 membres du Comité émanant du Groupe des États d'Afrique, du Groupe des États d'Asie, du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes et du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.
4. À la même séance, l'Assemblée a décidé, en l'absence de candidatures émanant des États d'Europe orientale, de reporter l'élection des candidats de ces États à sa deuxième session. Elle a aussi décidé que la période de dépôt des candidatures irait du 18 avril au 21 août 2003 et a demandé au Secrétariat d'établir une note officielle à cet effet.
5. En application de la résolution ICC-ASP/1/Res.16, l'Assemblée a aussi décidé que les deux candidats restants émanant du Groupe des États d'Europe orientale prendraient part aux travaux du Comité une fois élus.



6. La procédure de présentation des candidatures et d'élection des membres du Comité du budget et des finances fait l'objet de la résolution ICC-ASP/1/Res.5 dont le paragraphe 6 dispose que, pour toute candidature, il doit être indiqué de quelle manière le candidat répond aux exigences du paragraphe 2 de l'annexe au projet de résolution ICC-ASP/1/Res.4, c'est-à-dire est un expert d'un État partie dont la réputation et l'expérience en matière financière sont reconnues au niveau international.

7. Conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la résolution ICC-ASP/1/Res.5, on n'épargnera aucun effort pour élire les membres du Comité par consensus, sur la base d'une recommandation du Bureau. Le paragraphe 10 de ladite résolution dispose en outre qu'en l'absence d'un consensus, l'élection des membres du Comité du budget et des finances est considérée comme une question de fond et régie par les dispositions de l'alinéa a) du paragraphe 7 de l'article 112 du Statut de Rome, qui se lit comme suit :

« 7. Chaque État Partie dispose d'une voix. L'Assemblée et le Bureau s'efforcent, dans toute la mesure possible, d'adopter leurs décisions par consensus. Si le consensus n'est pas possible, et à moins que le Statut n'en dispose autrement :

a) Les décisions sur les questions de fond sont prises à la majorité des deux tiers des présents et votants, la majorité absolue des États parties constituant le quorum pour le scrutin ».

8. En application du paragraphe 11 de la résolution ICC-ASP/1/Res.5, l'élection se déroule au scrutin secret. Il peut toutefois être dérogé à cette exigence si le nombre de candidats correspond au nombre de sièges à pourvoir ou, dans le cas de candidats appuyés par les groupes régionaux respectifs, à moins qu'une délégation ne demande expressément que telle ou telle élection fasse l'objet d'un vote.

9. En application du paragraphe 12, les personnes élues sont les candidats de chaque groupe qui obtiennent le plus grand nombre de voix et la majorité des deux tiers des États parties présents et votants, sous réserve que la majorité absolue des États parties constitue le quorum exigé pour le scrutin.

10. Le Président de l'Assemblée des États parties détermine par tirage au sort la durée des mandats des membres élus, conformément aux dispositions du paragraphe 13 de la résolution ICC-ASP/1/Res.5. À sa 10^e séance, le 21 avril 2003, l'Assemblée a décidé de ne procéder au tirage au sort qu'une fois les membres restants élus.

11. À la date limite de dépôt des candidatures, à savoir le 21 août 2003, deux candidatures émanant du Groupe des États d'Europe orientale avaient été reçues.

12. Conformément au paragraphe 7 de la résolution ICC-ASP/1/Res.5, la liste de tous les candidats ainsi présentés, établie dans l'ordre alphabétique anglais et accompagnée des documents pertinents, figure en annexe à la présente note.

Annexe

[Original : anglais]

**Liste alphabétique des candidats (et déclarations relatives
aux qualifications)****Table des matières**

<i>Noms et États de nationalité*</i>	<i>Page</i>
Sopková, Elena (Slovaquie)	4
Steinbuka, Inna (Lettonie)	6

* Sauf indication contraire, il s'agit également de l'État présentant la candidature.

1. Elena Sopková (Slovaquie)

[Original : anglais]

Note verbale

La Mission permanente de la Slovaquie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et, se référant à la note LA/COD/42(e) du 22 avril 2003, a l'honneur de l'informer que le Gouvernement slovaque a décidé de présenter la candidature de Mme Elena Sopková à l'un des sièges du Comité du budget et des finances de la Cour pénale internationale attribués au Groupe des États d'Europe orientale. Un énoncé des qualifications de Mme Sopková et sa notice biographique sont joints à la présente.

Qualifications

Mme Elena Sopková est spécialiste des questions financières internationales et est renommée pour ses qualités et son expérience. Comme le montre en détail sa notice biographique, elle connaît bien les questions financières et économiques et a occupé diverses fonctions nationales et internationales. Ayant été sept ans Directrice du Département de la fiscalité internationale, elle a acquis une vaste expérience des questions financières internationales et participé à de nombreuses négociations internationales. Mme Sopková est de nationalité slovaque. Elle parle couramment anglais et français.

Notice biographique

Renseignements personnels

Nom de famille : Sopková
Prénom : Elena
Date de naissance : 27 juillet 1954
Adresse : Fialkové údolie 34, 811 01 Bratislava (Slovaquie)
Adresse électronique : <psopko@stonline.sk>

État civil

Mariée, deux enfants

Études

1969-1973	École secondaire d'économie, Bratislava
1973-1978	Université des sciences économiques, faculté de commerce, Bratislava
2000-2003	Centre d'études spécialisées, Université des sciences économiques, Bratislava – Spécialisation : évaluation de l'économie

Études spécialisées à l'étranger

- 1993-1996 Chambre de commerce et d'industrie, Bruxelles : langue française
1997- Centre d'études de l'OCDE, Vienne : formation spécialisée des négociateurs de conventions fiscales

Expérience professionnelle

- 1978-1985 Interhotels Bratislava et Hôtel Bôrik : économiste
1985-1991 Bureau central des finances de la ville de Bratislava : chef du Département du contrôle financier
1991-1992 Audit Company, Ltd. : chargée d'audit
1992-1993 Ministère des affaires étrangères – ambassade de la République fédérale tchèque et slovaque à Kinshasa : fonctionnaire d'administration
1993-1996 Ministère des affaires étrangères – ambassade de la République slovaque à Bruxelles – Département du commerce et de l'économie
1996-2002 Ministère des finances – Directrice du Département de la fiscalité internationale
2002 - KZT, Inc. Bratislava (Slovaquie) – chargée d'évaluation

Connaissances linguistiques

Très bonne connaissance du français et de l'anglais

Connaissance passive de l'allemand

Connaissance passive du russe

Langue maternelle : slovaque

Inna Steinbuka (Lettonie)

[Original : anglais]

Note verbale

La Mission permanente de la République de Lettonie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur d'appeler son attention sur la note intitulée « Présentation de candidatures au Comité du budget et des finances de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale », en date du 7 novembre 2002.

La Mission permanente de la République de Lettonie auprès de l'Organisation des Nations Unies annonce que le Gouvernement letton a décidé de présenter la candidature de Mme Inna Steinbuka au Comité du budget et des finances de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Qualifications

Mme Steinbuka est une experte dont la renommée et l'expérience en matière financière sont reconnues au niveau international. Elle est Présidente de la Commission chargée des services publics en République de Lettonie et a récemment exercé la fonction de conseillère auprès de l'Administrateur du Fonds monétaire international. Elle a participé aux projets internationaux lancés par la Banque mondiale, l'OCDE et la Commission européenne. Mme Steinbuka est en outre professeur et a publié un grand nombre d'ouvrages dans le domaine économique et financier. On trouvera ci-joint le curriculum vitae de Mme Steinbuka indiquant qu'elle justifie des qualifications requises pour être élue membre du Comité du budget et des finances.

...

Date et lieu de naissance : 8 octobre 1952 à Riga (Lettonie)

Éducation

Doctorat d'État en économie, Institut des Finances, Moscou, 1991

Thèse : Analyse et perspectives de la politique fiscale en Lettonie

Doctorat en économie (équivalent d'un candidat ès sciences dans l'ancienne Union soviétique et d'un Ph.D. dans les pays occidentaux), Institut d'économie et des finances, Saint-Petersbourg, 1980

Sujet de thèse : Analyse et simulation de l'évolution macroéconomique (cas de la Lettonie)

Université de Lettonie (faculté d'économie), 1975.

Expérience professionnelle

Fonction actuelle : Présidente depuis 2001 de la Commission chargée des services publics, République de Lettonie.

Conseillère de l'Administrateur, Fonds monétaire international, 1999-2001.

Conseillère du Ministre des finances, Ministère des finances, République de Lettonie, 1999.

Directrice, Département de l'analyse économique et de la politique fiscale, République de Lettonie, 1993-1999.

Responsable du Groupe de la recherche, Ministère des finances, République de Lettonie, 1991.

Participation à des projets internationaux

En tant que partenaire :

« New Tax System for Latvia in the Transition » (projet mené par le professeur Manfred Rose, Université de Heidelberg), Ministère allemand des finances (1992).

« Monitoring of Selected Industrial Enterprises in the Initial Phase of Transition », Banque mondiale (1992).

« Adjustment and Growth in Eastern Europe » (ACE 1993); « Governance and Economic Performance in Eastern Europe » (ACE 1994); « Financial Integration Between the EU and the Transition Economies of Central and Eastern Europe » (ACE 1996) – coordonnateur des projets : professeur Maxwell J. Fry, Royaume-Uni.

« Privatization and Employee-Ownership in the Baltic Countries » (ACE 1993). Coordonnateur du projet : professeur Niels Mygind, Danemark.

« The Political Economy of New States in Central and Eastern Europe and the Former Soviet Union » (Comité permanent des conseils européens de recherche scientifique) – coordonnateur du projet : professeur Paul G. Hare, Royaume-Uni (1995).

« Economic Integration of the Baltic Countries and Eastern Europe in the World and European Economy » – responsable du projet : professeur Carl B. Hamilton, Suède (1995).

« Trade Barriers Existing between Central European Countries and their Impact », programme Phare – responsable du programme : professeur Patrick Messerlin, France (1996).

« The Long-term Growth Prospects of the Central and Eastern European Countries in Relation with the Economic and Monetary Union », EC DG II – responsable du projet : Andries Brandsma (1996).

Collaboration dans le cadre de l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (IIASA) au projet de recherche intitulé « Impediments to Export in Small Transition Economies » (1995).

Consultant auprès de l'OCDE concernant l'étude intitulée : « The Baltic States – Economic Assessment » (1999).

Consultant auprès de l'OCDE concernant l'étude intitulée « Comparison of Developments in Fiscal Policy in the Baltics », publiée dans le document de l'OCDE intitulé « Baltic States – A Regional Economic Assessment », février 2000.

Carrière universitaire

Professeur de macroéconomie, Université de Lettonie, Département des sciences économiques et de la gestion internationale.

Institut des sciences économiques, Académie lettonne des sciences; chargée de cours, chef de département, 1975-1991.

Chercheur invité, Banque de Finlande, Groupe du département d'Europe orientale, 1993.

Chercheur invité, Université de Heidelberg, École d'économétrie, 1991.

Langues

Letton, anglais et russe.

Distinctions honorifiques

Membre correspondant de l'Académie lettonne des sciences.

Publications

De 1975 à 2001, plus de 60 publications et cinq monographies.

Publications récentes, 1997-2001

« Economic and financial problems of environment protection in Latvia », y compris un chapitre monographique : *Baltic Sea Region Environmental Protection*, Université de Göteborg, 1992.

« Baltic States survey », y compris un chapitre monographique : *The Economic Consequences of Soviet Disintegration*, éd. : J. Williamson, Washington, 1993.

« The Baltic's Ways: Intentions, Scenarios, Prospects ». *Review of Economics in Transition*, Banque de Finlande, août 1993.

« Latvia in transition: first challenges and first results ». *Review of Economics in Transition*, Banque de Finlande, août 1993.

« Industry Policy in transition: the case of Latvia ». *Review of Economics in Transition*, Banque de Finlande, août 1993.

« The way of reforms: first challenges and first results ». Ministère des finances de la République de Lettonie, *Bulletin No 1*, 1994.

« Case study: fiscal reform in Latvia », y compris un chapitre monographique : Seija Lainela, Pekka Sutela, *The Baltic Economies in Transition*, Banque de Finlande, 1995.

« Privatization in Latvia and the role of employee ownership », y compris un chapitre monographique : *Privatization and Financial Participation in the Baltic Countries*, Copenhagen Business School, janvier 1995. Résultats à mi-parcours édités par Niels Mygind.

« Problems of macroeconomic stabilization and inflation control in Latvia », y compris un chapitre monographique : *Baltic Regions and Baltic Links*, édité par Lars Lundqvist et Lars Olof Persson, NordREFO 1995:2.

« Factors and consequences of banking crisis in Latvia » (coauteurs : Edgars Sniegs, Martins Kazaks), Ministère des finances de la République de Lettonie, *Bulletin No 2*, 1995.

« Fiscal Adjustment in Latvia under Transition » (coauteur : Martins Kazaks). *Centre for Economic Reform and Transformation, Discussion Paper No. 96/1*. Heriot-Watt University, Department of Economics, Edimbourg.

« Foreign trade in Latvia: on the way to EU membership » (coauteur : Aleksandra Cirule), *Stockholm Institute of East European Economies, Working Paper No. 115*, Octobre 1996.

« Latvia's financial system and foreign investments » (coauteur : Oleg Jemeljanov). Ministère des Finances de la République de Lettonie, *Bulletin No 2*, 1996.

« Country Studies: Latvia » (coauteur : Aleksandra Cirule), y compris un chapitre monographique : *Trade Growth in Transition Economies, Export Impediments for Central and Eastern Europe*, édité par Richard N. Cooper et Janos Gacs. IIASA, 1997, p. 114 à 149.

Commentaire portant sur la publication « The Global and Regional Outlooks in the Baltics » de Piritta Sorsa, y compris un chapitre monographique : *Regionalism and the Global Economy: The Case of Central and Eastern Europe*, édité par Jan J. Teunissen, FONDAD, La Haye), 1997, p. 185 à 188.

« Economics of the Baltic States », *The Baltic Review*, 1997, vol. 13, p. 23 à 27.

« Latvia on the way to European Union », Ministère des finances de la République de Lettonie, *Bulletin No 2*, 1997.

Rapport sur le développement humain en Lettonie, chapitre premier (membre de l'équipe), 1997, PNUD, Riga (en letton).

« Latvia on the Way to the EU: Economic Policy Convergence », dans la publication : *Latvia and the European Union* (éd. Barry Lesser), 1999, Dalhousie University, Canada, p. 49 à 71.

Nordic Investments in the Baltic Business Frontier (coauteurs : Harley Johansen, Folke Snickars), soumise à Lexington Books pour publication, 1999.

« Middle-term economic strategy in the context of joining the European Union » (coauteur Remigijs Pocs), Ministère des finances, Ministère de l'économie, Banque de Lettonie, 1998, Riga, 167 pages.

Où en serons-nous de l'Europe dans cinq ans? *Kapitals* (Riga), 1998, No 5, p. 44 (en letton).

Économie douteuse et taxes non perçues en Lettonie (coauteur Ieva Kodolina) *Proc. Faculty of Economics and Business Administration, Credit and Tax Politics, coll. 1*, 1998, Riga : Université de Lettonie, p. 154 à 167 (en letton).

À quelles menaces le budget de 1999 doit-il faire face? (coauteur Inguna Sudraba). *Kapitals* (Riga), 1998, No 11, p. 34 à 36 (en letton).

Rapport sur le développement humain en Lettonie, chapitre premier (membre de l'équipe), 1998, PNUD, Riga.

R. Zile, I. Steinbuka (éditeur et coauteur), et al., *La Lettonie au seuil du XXI^e siècle : économie, finances, intégration*, 1999, Riga, 151 pages (en letton).

« Is Latvia's Economy Competitive? », *The Baltic Review*, vol. 16, 1999.

« The Alignments of Latvian Economy in the Context of European Integration », *Journal of Baltic Studies*, XXXI/2, AABC, 2000, p. 193 à 204.

« Indicators of the Health of the Financial Sector », *Statistika-2000*, Latvijas statistiku asociacija, Riga, 2000, p. 71 à 75.

R. Zile, I. Steinbuka et al. Latvia, « Entering the 21st Century: Economics, Finance, Integration », édité par I. Steinbuka, Riga, 2000.

« Latvia's Dilemma: Financing Accession Costs While Maintaining Fiscal Constraint. *Transition*, Banque mondiale/The William Davidson Institute, vol. 12, No. 1, 2001, p. 5 et 6.
